

Question orale de Madame Cécile VAINSEL, Députée bruxelloise à Madame Barbara Trachte, Ministre-Présidente du Collège de la Commission communautaire française, concernant : « Définancement d'UNIA »

Madame la Ministre,

L'accord du gouvernement fédéral annonce une diminution de 25 % du financement d'UNIA, organisme en charge de la lutte contre les discriminations et de la promotion de l'égalité. Cette coupe budgétaire semble en contradiction avec l'engagement de ce même gouvernement fédéral, qui rappelle paradoxalement l'importance de la lutte contre les discriminations et qui insiste sur la promotion de l'égalité et de l'inclusivité.

Cette décision semble par ailleurs non conforme à la nouvelle directive européenne 2024/1499, qui demande aux États membres de renforcer et garantir le financement des organes d'égalité tel qu'UNIA.

En outre, une telle mesure risque de fragiliser la protection des personnes victimes d'exclusion, alors que les actes de haine, les discriminations et les inégalités ne cessent d'augmenter dans un contexte socio-économique et géopolitique qui exacerbe les tensions et les risques de polarisation.

Chaque jour en effet, des personnes sont exclues, refusées, harcelées en raison de leur couleur de peau, de leur origine étrangère, de leur ascendance juive, de leur handicap, de leur âge, de leur orientation sexuelle ou de tout autre critère protégé dans les législations anti-discriminations

Confrontés à cette réalité, la majorité des parlementaires (en ce compris ceux issus de quatre des cinq partis de la coalition) avaient souligné la qualité des rapports annuels remis par les équipes du centre interfédéral, ainsi que l'importance des enjeux traités et l'expertise développée par UNIA depuis 1993.

Cette première mesure prise d'emblée par le nouveau Gouvernement fédéral dès son entrée en fonction, et qui vise à diminuer drastiquement les moyens d'une institution chargée de défendre les droits et les libertés fondamentales apparaît donc comme un signal d'alerte important susceptible de compromettre la survie de notre modèle démocratique.

Madame la Ministre, j'aimerais vous poser les questions suivantes :

- Quelle est votre réaction face à la décision du nouveau gouvernement fédéral de réduire le budget d'UNIA ? Avez-vous pris contact avec vos homologues des différents niveaux de pouvoir afin d'élaborer une réponse coordonnée ? De quels moyens juridiques la COCOF dispose-t-elle pour s'opposer à une telle décision ?
- L'une des parties peut-elle dénoncer unilatéralement l'accord de coopération du 12 juin 2013 relatif au financement du centre interfédéral ?
- Cette diminution budgétaire entre-t-elle en application dès cette année 2025 ?



PARLEMENT
BRUXELLOIS

Cécile VAINSEL

Députée Bruxelloise

- Quel impact cette réduction budgétaire aura-t-elle sur les missions assumées par UNIA en Région bruxelloise ?
- Pouvez-vous évaluer le cas échéant l'effort budgétaire à réaliser de la part de la COCOF pour compenser cette diminution des moyens de fonctionnement du Centre interfédéral ?

Je vous remercie pour vos réponses.

Cécile VAINSEL,

Députée Bruxelloise